



COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS FÉVRIER 2023

Aux responsables des communications des municipalités-membres de la RIDT

Voici nos communications de février sur les sujets « essentiels » et/ou « complémentaires » afin de vous aider dans la transmission de l'information à la population par vos médias de proximité (votre bulletin municipal, site web et/ou page Facebook.)

Merci de relayer ces informations que vous jugez importantes à vos citoyens et citoyennes. Votre rôle est de première importance pour nous.

Les résidents du Témiscouata ont besoin d'être informés sur nos différents services et leur mode de fonctionnement, à savoir le matériel distribué pour le compostage domestique, les points d'apport volontaire, les écocentres et les nouveaux dépôts dans chaque municipalité, ainsi que tous les autres services réguliers liés aux collectes et traitements des matières recyclables et de déchets.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Aussi, suivez-nous sur Facebook à « RIDT Environnement » et à repartager les sujets d'intérêt dans chacune de vos communautés. Ne manquez pas également de visiter **notre nouveau site web** à ridt.ca pour de l'information à jour. Et assurez-vous d'avoir, sur votre propre site web, au moins un lien qui renvoie vers celui de la RIDT.

Encore une fois, MERCI pour votre bonne collaboration.

En terminant, nous vous souhaitons de prendre le temps de profiter des plaisirs de l'hiver et de toute la beauté que nous offre « Dame nature » dans notre belle région du Témiscouata.

L'équipe de la RIDT.

Les sujets essentiels du mois

2022, une année de transition positive pour la gestion des matières résiduelles au Témiscouata

La Régie Intermunicipale des Déchets de Témiscouata (RIDT) dresse un bilan positif de l'année 2022 en ce qui a trait aux services mis en place pour éviter l'enfouissement des déchets sur son territoire.

Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, on note une diminution de 5 % des déchets enfouis provenant des bacs roulants des citoyens ou des conteneurs des commerces. Bien que ces déchets représentent encore une quantité de 403 kg/hab/an, l'utilisation de tous les autres services mis en place pour recycler ou valoriser les matières est très populaire.

Au final, pour 2022, près de 10 500 tonnes de matières ont été recyclées ou valorisées par les services municipaux alors que 7 900 tonnes ont été enfouies. Avec près de 60 % des matières qui ont évitées l'enfouissement pour l'ensemble de la région, on constate que les citoyens et entreprises participent activement au tri.

L'achalandage dans les 4 écocentres (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) demeure toujours important avec 30 472 utilisateurs, une augmentation de fréquentation de 18 % par rapport à il y a 5 ans. Près de 95 % des matières apportées dans les écocentres sont revalorisées comme par exemple 3 242 tonnes de bois, matériaux de construction et encombrants.

Déjà, après seulement 6 mois, on constate un impact pour la gestion des matières organiques grâce aux dépôts municipaux et aux conteneurs dans les commerces. Près de 150 tonnes de ces matières ont ainsi été transformées en compost, sans compter tout ce que les citoyens ont pu gérer directement chez eux grâce au compostage domestique.

Au Témiscouata, la gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de tous ! Et chaque geste compte !

Livr'Avenir, nouvelle liste des produits compostables et tarification

Tel qu'annoncé précédemment, Livr'Avenir (projet de Service Accès Emploi) est maintenant dépositaire des produits compostables, comme la vaisselle et les sacs.

Après utilisation, toutes ces matières compostables peuvent se retrouver directement dans les conteneurs pour matière organique qui servent de points d'apport volontaire dans la MRC.

Alors, si vous organisez, une activité, un tournoi de hockey ou encore un anniversaire... simplifiez-vous la vie tout en évitant d'utiliser du plastique et du styromousse.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à contacter Livr'Avenir au (418) 938-0670.

Pour connaître la liste des produits compostables et leur tarification, visitez le <https://acesemploi.org>



Rappel des consignes d'utilisation pour les bacs roulants

Il est important de rappeler quelques règles à suivre pour l'utilisation de vos bacs roulants :

- ❑ **Sortez le bon bac la veille au soir.** Le camion peut passer très tôt le matin.
- ❑ **Orientez vos roues et la poignée vers la maison.** L'ouverture du bac doit être face au chemin. S'il est inversé, le couvercle de votre bac pourrait se briser lors de la collecte et le chauffeur ne pourra être tenu responsable.
- ❑ **Gardez vos couvercles fermés en tout temps,** sans débordement de matières. Lors de la levée, des matériaux pourraient tomber à terre s'ils débordent du bac ou sont sur le couvercle.
- ❑ **Ne mettez pas de matières à coté ou sur le couvercle** des bacs. Elles ne seront pas ramassées.
- ❑ **Tous les bacs doivent être étanches** (cuve et couvercle) afin d'éviter les envols de matériaux ou qu'ils ne se remplissent d'eau par la neige ou la pluie.
- ❑ **Tous les bacs doivent être munis de 2 roues** afin d'éviter que le bac glisse et ne tombe dans le camion lors de la collecte. Si ce n'est pas le cas, le chauffeur peut décider de ne pas vider le bac roulant ou s'il tombe, il n'est pas responsable des bris.
- ❑ **Gardez un espace d'au moins 1,5 pied ou 50 centimètres** entre votre bac et tout autre objet (bac, clôture, véhicule). La pince hydraulique du camion doit avoir assez d'espace pour prendre le bac sans le renverser ou accrocher autre chose.
- ❑ **La couleur bleue est réservée pour les contenants à recyclage.** Aucun bac ne peut être modifié, peint ou recouvert.

En hiver

- ❑ **Pensez à enlever la neige sur le couvercle avant la collecte.** Trop de neige ramassée dans le camion peut poser des problèmes pour le recyclage des matériaux au centre de tri.
- ❑ **Attendez toujours au moins 2 semaines avant de mettre des cendres dans votre bac à déchets,** pour éviter les risques d'incendie dans les camions. Idéalement, entreposez-les dans un sac de plastique pendant quelques jours à l'extérieur et si le sac n'a pas fondu après ce temps, vous pouvez le mettre dans le bac à déchets.

Si votre bac contient des matières non acceptables ou est non conforme, le chauffeur peut refuser de le vider.

Si les matières sont trop compactées ou sont gelées dans votre bac, le chauffeur n'est pas responsable de les débloquer.

La collecte des bacs roulants est effectuée mécaniquement avec une pince hydraulique maniée par le chauffeur. Il ne voit pas directement le bac lors de la collecte mais effectue la manœuvre en regardant dans un écran qui montre la pince, comme dans l'exemple ci-dessous. À moins de situation très spécifique, le chauffeur ne descend jamais du camion, afin d'éviter des risques de blessure ou d'accident.



Il est de votre responsabilité d'avoir des bacs roulants conformes, en bonne condition et de les utiliser selon les règles établies. À titre informatif, la RIDT vend, dans ses écocentres, certaines pièces de remplacement pour quelques types de bacs roulants. Les quincailleries et autres commerçants peuvent aussi vendre certaines pièces.

Merci de votre collaboration.

L'équipe de la RIDT

BIEN PRÉSENTER SON BAC ROULANT À LA COLLECTE



SORTEZ LE BON BAC LA VEILLE AU SOIR

Le camion peut passer très tôt le matin.



GARDEZ UN ESPACE D'AU MOINS 1,5 PIED OU 50 CM ENTRE LE BAC ET TOUT AUTRE OBJET

La pince hydraulique du camion doit avoir assez d'espace pour prendre le bac sans le renverser ou accrocher autre chose.



ORIENTEZ LES ROUES ET LA POIGNÉE VERS LA MAISON

L'ouverture du bac doit être face au chemin. S'il est inversé, le couvercle de votre bac pourrait se briser lors de la collecte et le chauffeur ne pourra être tenu responsable.



AUCUNE MATIÈRE QUI DÉBORDE, À COTÉ OU SUR LE COUVERCLE. GARDEZ LE COUVERCLE FERMÉ EN TOUT TEMPS

En hiver, merci de déneiger le couvercle pour éviter de collecter trop de neige.

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

Mini-Collecte

Plusieurs petits objets du quotidien qui ne servent ou ne fonctionnent plus, soulèvent régulièrement des questionnements sur leur lieu de dépôt. La mini-collecte recueille plusieurs de ces items:

- Les téléphones cellulaires
- Les goupilles de canettes en aluminium
- Les lunettes de vue ou de soleil
- Les piles
- Les attaches à pain
- Les cartouches d'encre et toners de photocopieur
- Les casquettes

Une fois les matières apportées aux lieux de dépôts, la RIDT les regroupe par type et les envoie à différents organismes, comme Optométristes sans Frontières, Fondation MIRA et Recycler mes électroniques entre autres.

Vous pouvez les déposer dans une Mini-Collecte près de chez vous, de nombreux endroits participent à ce projet comme :

- 19 bureaux municipaux
- 4 écocentres de la RIDT
- Toutes les écoles primaires et secondaires du CSFL (secteur Témiscouata)
- Station-service Michaud (Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac)
- Acti-Familles (Pohénégamook, secteur Sully)



Feuillet explicatif joint avec les derniers comptes de taxes municipaux

La RIDT a profité de l'envoi du compte de taxes des municipalités pour faire un rappel des services disponibles en gestion des matières résiduelles de son territoire.

Conservez à porter de main le feuillet que vous avez reçu, il renferme une foule d'informations sur la gestion des matières résiduelles.

C'est bon pour l'environnement et pour votre portefeuille. Chaque geste compte!

RIDT La gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de tous.

Au Témiscouata, les 19 municipalités sont regroupées au sein de la RIDT pour l'ensemble des services requis par la réglementation.

Saviez-vous que la taxe de service facturée par votre municipalité rend accessible tous nos services aux citoyens et entreprises ?

NOS SERVICES DE PROXIMITÉ

- Écocentres
- Dépôts municipaux
- Points d'apport volontaire
- Mini-collecte
- Information et sensibilisation
- Accompagnement d'entreprise ou d'institution

Comme ailleurs au Québec, les coûts de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter.

Des gestes simples permettent de limiter ces augmentations comme faire le bon tri et déposer les matériaux aux bons endroits pour qu'ils soient recyclés ou valorisés.

Chaque geste compte... C'est bon pour l'environnement et pour votre portefeuille !

PARTICIPEZ ACTIVEMENT EN TRIANT ADÉQUATEMENT

Matières recyclables
Matières organiques
Résidus verts et branches
Résidus de construction ou de démolition
Mobilier, électroménagers et accessoires
Matériel électronique et informatique
Résidus domestiques dangereux
Tubulaires d'établère et plastiques agricoles

Plus de détails, consultez le verso ou le site ridt.ca

RIDT ENVIRONNEMENT 1 800 789-RIDT | info@ridt.ca

PARTICIPEZ ACTIVEMENT EN TRIANT ADÉQUATEMENT

À LA MAISON *Au Témiscouata, composer ça compte!*

- Triez vos matières recyclables grâce au bac bleu.
- Réutilisez vos choses au maximum.
- Évitez le gaspillage alimentaire.
- Nourrissez vos animaux avec les restes de table.
- Utilisez votre composteur pour les matières végétales.
- Laissez le gazon coupé sur votre terrain.
- Déchiquetez vos feuilles au sol ou faites-en du paillis (feuillesyclage).

PRÈS DE CHEZ VOUS *Choisissez ce qui vous voulez faire!*

- Apportez tous vos résidus alimentaires à un point d'apport volontaire.
- Déposez vos résidus verts ou vos produits dangereux près de votre dépôt municipal ou à un écocentre.
- Apportez piles, cartouches d'encre, attaches à pain et goupilles en aluminium, ... dans une boîte de Mini-Collecte.
- Utilisez un des 4 écocentres pour toutes vos matières.
- Inscrivez-vous à la collecte des encombrants. (obligatoire entre le 1^{er} et le 28 mai 2023 au ridt.ca)

À Dégelis

- écocentre au 297, route 295
- points d'apport volontaire à l'écocentre
- en arrière de la bibliothèque au débarcadère municipal dans le stationnement de la station-service Crevier dans le stationnement sur l'avenue Caron sur le côté du Centre culturel Georges Deschênes

Une question en lien avec :

- les écocentres
- la collecte des bacs roulants ou des conteneurs
- la vidange d'installation septique
- des pièces de rechange pour bac ou composteur

RIDT ENVIRONNEMENT ridt.ca
1 800 789-RIDT | info@ridt.ca

À Auclair

- dépôt municipal au garage municipal au 192, route 295
- points d'apport volontaire près de la citerne incendie (19, Vieux-Moulin) au camping municipal (été) sur le chemin de l'Heritage (hiver)

À Blancourt

- dépôt municipal au terrain Rivière-Horton (p. bureau municipal)
- point d'apport volontaire à l'édifice municipal au camping municipal au centre de ski h.

À Lac-des-Aigles

- dépôt municipal et point d'apport volontaire près de la caserne au 15, rue Bélair

À Lejeune

- dépôt municipal et point d'apport volontaire sur la rue St-Louis

À Packington

- dépôt municipal au garage municipal au 49, rue Princip
- points d'apport volontaire au garage municipal au coin de la route de L.

À Pohénégamook

- écocentre au 480, rue de
- points d'apport volontaire à l'écocentre au centre communautaire près de la salle Léon De dans le stationnement de

À Rivière-Bleue

- dépôt municipal près du jardin communautaire au 49, rue du Loisirs
- points d'apport volontaire au complexe sportif près de l'ancienne patriote (secteur Pied du Lac)

À St-Athanasie

- dépôt municipal au garage municipal au 1156, route de Picard
- point d'apport volontaire dans le stationnement de l'école au 6109, chemin de l'Église

À St-Elzéar-de-Témiscouata

- dépôt municipal et point d'apport volontaire au terrain municipal sur la rue Morin

À St-Eusèbe

- dépôt municipal près de l'entrepôt à sal au 295, route Principale
- point d'apport volontaire au garage en face du cimetière au 135, route des Beaux-Lieux

À St-Honoré-de-Témiscouata

- dépôt municipal au garage municipal au 180, rue Principale
- point d'apport volontaire dans le stationnement du bureau municipal au 99, rue Principale

À St-Jean-de-la-Lande

- dépôt municipal et point d'apport volontaire en arrière du Centre des Loisirs au 624, rue Principale.

À St-Juste-du-Lac

- dépôt municipal au garage municipal au 42, chemin Princip
- points d'apport volontaire au camping municipal au camping municipal dans le stationnement du Casa-croûte Resto-Lets

À St-Louis-du-Hal-Hal

- dépôt municipal au garage municipal au 174, rue Raymond
- points d'apport volontaire au garage municipal au bureau municipal

À St-Marc-du-Lac-Long

- dépôt municipal sur le terrain en arrière du bureau municipal
- point d'apport volontaire près des jardins communautaires sur la rue de l'Église

À St-Michel-de-Squatec

- écocentre au 90, route 295 nord
- points d'apport volontaire à l'écocentre au camping municipal à l'édifice municipal dans le stationnement du Dépanneur Squatec

À St-Pierre-de-Lamy

- dépôt municipal au garage municipal au 137, rue du Moulin
- point d'apport volontaire près de la caserne incendie au 218, chemin Princip

À Témiscouata-sur-le-Lac

- 15 points d'apport volontaire situés : écocentre, centre communautaire PGR, rue Viel, parc Clair-Soleil, stationnement en face de la station-service Michaud, stationnement en face de l'Auberge de la Gare, stationnement en face X-81 Tennis, usine traitement d'eau potable.

Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318, 153, route 232 Est	Squatec 855-5484, 90, route 295 Nord		Pohénégamook 893-2571, 480, rue du Parc Industriel			
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE HIVERNALE 28 novembre 2022 au 16 avril 2023	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h
PÉRIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h
Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172, 297, route 295						
PÉRIODE HIVERNALE 28 novembre 2022 au 16 avril 2023	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			Fermé
PÉRIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			8 h à 12 h

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'information ou visitez notre site ridt.ca

Voici quelques exemples d'autres sujets qui seront abordés sur notre page Facebook prochainement

- Nouveaux dépôts pour les plastiques agricoles
- Bon coup pour l'environnement – Terram Vermiculture inc. et Association des personnes Handicapées Entre-Amis
- Bientôt dans un établissement... près de chez-vous !!!
- Et plusieurs autres ...

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT